



"L'Observatoire de la Laïcité a pour but de veiller  
au strict respect des principes de la laïcité,  
et si nécessaire de mener toute action  
pour les défendre, les restaurer, les promouvoir"

## Observatoire de la Laïcité du Pays d'Aix

Aix Associations - Le Ligourès  
Place Romée de Villeneuve  
13090 Aix-en-Provence

Monsieur Roland Giberti  
Maire  
Place Général de Gaulle

13420 Gémenos

Aix en Provence le 17 mars 2006.

Monsieur le Maire,

On ne peut qu'être surpris de voir une municipalité et son maire, élu de la République et chargé en tant que tel d'en faire respecter les principes fondateurs et valeurs essentielles, céder à une Congrégation religieuse un terrain communal afin qu'elle y édifie un établissement scolaire.

Cette atteinte aux principes fondateurs de la Loi de 1905 est dommageable pour le fonctionnement laïque de nos institutions, et affaiblit un enseignement laïque et public qui aurait surtout besoin d'être soutenu. Cette position contribue à renvoyer « à bien plus tard » la construction du lycée prévu à La Bouilladisse, à placer en position privilégiée une association de statut privé et, qui plus est, se propose de dispenser un projet éducatif « avec une vision chrétienne de l'homme » et « s'inspirant des évangiles » ...

On ose espérer que comme élu vous êtes un ardent défenseur de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat sous toutes ses formes.

Attaché au principe de laïcité qui doit présider aussi bien au mode de fonctionnement général de notre société qu'à celui de notre système éducatif, notre Observatoire prendra la liberté de faire connaître, à tous et partout une décision qui est un exemple grave de manquement à ce principe.

Nous vous présentons, Monsieur le Maire l'expression de nos sentiments républicains.

La Présidente  
Dorothee Yven